

**Délégation Territoriale du Bas-Rhin**

**Service émetteur :**

Veille et Sécurité sanitaires et environnementales

**Affaire suivie par :**

Alain SCHMITT

**Courriel :**

[ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr)

**Tél :** 03 88 76 79 86

**Fax :** 03 59 81 16 15

La Déléguée Territoriale du Bas-Rhin

A

Monsieur le Directeur Départemental des  
Territoires

Service Aménagement Durable des Territoires  
Atelier des Référents Territoriaux

14, rue du Maréchal Juin

B.P.61003

67070 STRASBOURG Cedex

Strasbourg, le 10 décembre 2020

Nos réf : DT/VSSE/CP/AS/2020/12 n° 10862

Objet : PLU de Haguenau – Modification simplifiée n° 1

Par courriel daté du 25 novembre 2020, la Communauté d'Agglomération de Haguenau m'a transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Haguenau.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que le secteur faisant l'objet du présent projet de modification n'est impacté par aucune servitude d'utilité publique relevant de mes services, et n'appelle aucune observation particulière de leur part.

Pour la Déléguée territoriale du Bas-Rhin,  
L'ingénieur d'études sanitaires



Christophe PIEGZA

Copie transmise à :

Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération de Haguenau

---

**De :** SANTIN Sophie  
**Envoyé le :** mercredi 25 novembre 2020 13:49  
**À :** Véronique SCHULTZ  
**Objet :** Re: PLU de Haguenau - MS1

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre sollicitation et étudié votre document.

Cette modification simplifiée du PLU n'appelle pas d'observation de notre part.

**Sophie SANTIN**  
*Chargée de missions en urbanisme*  
Service gestion du territoire

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
**Chambre d'agriculture d'Alsace**

**Espace Européen de l'Entreprise**  
**2 rue de Rome**  
**CS 30022 SCHILTIGHEIM**  
**67013 STRASBOURG CEDEX**



Votre Chambre d'agriculture est certifiée pour la qualité de ses conseils et formations par l'organisme certificateur AFNOR

Accueil : [03 88 19 17 17](tel:0388191717)  
Tél : [03 88 19 55 23](tel:0388195523)  
Mobile : [06 37 54 13 84](tel:0637541384)  
Salles Visio : 77.130.71.69 (Schiltigheim) - 77.130.71.70 (Ste-Croix-en-Plaine) - 77.130.71.71 (Altkirch) - 77.130.71.72 (Haguenau)

[alsace.chambre-agriculture.fr](http://alsace.chambre-agriculture.fr)

Pour contribuer à la préservation de l'environnement, nous vous invitons à faire le choix de ne pas imprimer ce mail.



Le 25/11/2020 à 09:41, Véronique SCHULTZ a écrit :

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce jointe le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de Haguenau pour avis.  
Je vous saurais gré de bien vouloir m'accuser réception du présent courriel.

Cordialement

Véronique SCHULTZ

Chargée de Planification  
Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement  
Communauté d'Agglomération de Haguenau  
Tél : 03 88 90 52 87  
[veronique.schultz@agglo-haguenau.fr](mailto:veronique.schultz@agglo-haguenau.fr)  
[www.agglo-haguenau.fr](http://www.agglo-haguenau.fr)

---

**De :** LE TU Nadine

**Envoyé le :** lundi 21 décembre 2020 17:08

**À :** Véronique SCHULTZ

**Objet :** RE: PLU de Haguenau - MS1

Bonjour,

Par mail daté du 25 novembre, vous avez sollicité l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace Eurométropole (CCI AE) sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Haguenau, arrêté le 10 novembre, et je vous en remercie.

L'examen du dossier, transmis dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées à la procédure de modification du PLU, amène la CCI à formuler des observations développées ci-dessous.

La présente procédure a pour objet la modification du rapport de présentation et du règlement graphique, en élargissant de la zone URC, afin de permettre la construction d'un parking en silo à l'arrière de la gare de Haguenau, rue du Moulin Neuf.

La CCI AE soutient le projet dans la mesure où celui-ci vient pallier le manque de places de stationnement sur les parkings Place Désiré Brumpt et de la rue du Moulin Neuf, en construisant un parking en silo rue du Moulin Neuf.

En effet, un parking en silo allie les enjeux en termes d'économie du foncier et d'intermodalité, puisqu'il offre un nombre conséquent de places de stationnement sur une même surface tout en renforçant le rôle de pôle d'échanges intermodal de la gare de Haguenau.

Aussi, dans l'objectif d'optimiser davantage le rabattement de divers modes de transport vers le train, notamment les vélos, il serait opportun d'intégrer des places de parking pour vélos/vélos-cargo dans le parking silo, si ce n'est déjà envisagé dans le projet.

Par ailleurs, pour rendre le projet d'autant plus qualitatif, il serait également pertinent de ne pas négliger la dimension durable de l'aménagement et d'étudier la faisabilité de :

- l'intégration paysagère du parking silo, notamment au vu de la proximité immédiate des habitations ;
- la végétalisation du parking et de ses abords ;
- d'équipements énergétiques (bornes de recharge, voire installation d'une ombrière photovoltaïque).

Nous restons évidemment à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement,



**Nadine LE TU**

Chargée de missions

Direction Attractivité et Développement des Territoires

CCI Alsace Eurométropole  
10 place Gutenberg CS 70012 - 67081 Strasbourg Cedex

T.+33 3 88 75 24 87

[www.alsace-eurometropole.cci.fr](http://www.alsace-eurometropole.cci.fr)

---

**De :** Véronique SCHULTZ <[veronique.schultz@agglo-haguenau.fr](mailto:veronique.schultz@agglo-haguenau.fr)>

**Envoyé :** mercredi 25 novembre 2020 09:42

**À :** ARS - PPA <[ars-grandest-contact@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-contact@ars.sante.fr)>; TREIBER Alexandre <[a.treiber@alsace.chambagri.fr](mailto:a.treiber@alsace.chambagri.fr)>; SANTIN Sophie <[s.santin@alsace.chambagri.fr](mailto:s.santin@alsace.chambagri.fr)>; SCHMITT Olivier <[o.schmitt@alsace.cci.fr](mailto:o.schmitt@alsace.cci.fr)>; BAL Urbanisme - PPA <[urbanisme.ppa@bas-rhin.fr](mailto:urbanisme.ppa@bas-rhin.fr)>; STROHMENGER Michele <[mstrohmenger@cm-alsace.fr](mailto:mstrohmenger@cm-alsace.fr)>; GAMBET Cecile <[cgambet@cm-alsace.fr](mailto:cgambet@cm-alsace.fr)>; CR - PPA (<[contact@grandest.fr](mailto:contact@grandest.fr)> <[contact@grandest.fr](mailto:contact@grandest.fr)>); Elsa GRANDEMANGE <[elsa.grandemange@alsacedunord.fr](mailto:elsa.grandemange@alsacedunord.fr)>; Géraldine STAERLE <[geraldine.staerle@alsacedunord.fr](mailto:geraldine.staerle@alsacedunord.fr)>; SP de Haguenau - PPA <[sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr)>; pierre.ozenne <[pierre.ozenne@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pierre.ozenne@bas-rhin.gouv.fr)>

**Objet :** PLU de Haguenau - MS1

Bonjour,

Je vous prie de trouver en pièce jointe le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de Haguenau pour avis.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'accuser réception du présent courriel.

Cordialement

Véronique SCHULTZ  
Chargée de Planification  
Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement  
Communauté d'Agglomération de Haguenau  
Tél : 03 88 90 52 87  
[veronique.schultz@agglo-haguenau.fr](mailto:veronique.schultz@agglo-haguenau.fr)  
[www.agglo-haguenau.fr](http://www.agglo-haguenau.fr)

**Plan Local d'Urbanisme de Haguenau**

**Avis de la Chambre de Métiers d'Alsace**

Conformément aux articles L153-40, L132-7 et L132-9 du Code de l'Urbanisme  
Vu les documents du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Haguenau

- La notice explicative,
- Le Zonage

Considérant :

- la place de l'artisanat et son développement qui représente au 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Haguenau 2 174 entreprises et établissements secondaires,
- l'absence d'impact important sur le secteur de l'artisanat,
- la qualité du projet en matière de stationnement qui permettra une fréquentation plus importante des transports en commun.

La Chambre de Métiers d'Alsace émet **un avis favorable** relatif au projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Haguenau.

Le Président,

Jean-Luc HOFFMANN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

30 avenue de l'Europe - 67300 SCHILTIGHEIM  
CS 10011 SCHILTIGHEIM - 67013 STRASBOURG CEDEX  
Tél. +33 3 88 19 79 79 - Fax. +33 3 88 19 60 65  
cma@cm-alsace.fr  
Siret 186 702 239 00093

13 avenue de la République - CS 20044  
68025 COLMAR CEDEX  
Tél. +33 3 89 20 84 50 - Fax. +33 3 89 24 40 42  
cma.colmar@cm-alsace.fr  
Siret 186 702 239 00044

12 boulevard de l'Europe - CS 43007  
68061 MULHOUSE CEDEX 3  
Tél. +33 3 89 46 89 00 - Fax. +33 3 89 45 44 40  
cma.mulhouse@cm-alsace.fr  
Siret 186 702 239 00069



DUHE

Direction Générale des Services

Enregistre n° 1320



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

**REÇU LE**

**29 JAN. 2021**

**DUHE**

Communauté d'Agglomération de Haguenau  
et Ville de Haguenau  
Haguenau, le 14 janvier 2021

**REÇU LE**

**21 JAN. 2021**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
Communauté d'Agglomération  
& Ville de Haguenau**

Affaire suivie par :  
Pierre Ozenne  
Tél : 03 88 88 92 13  
courriel : pierre.ozenne@bas-rhin.gouv.fr  
Réf :

**Le Sous-Préfet de l'arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg**

à

**Monsieur le Président de la  
Communauté d'agglomération  
de Haguenau  
84, route de Strasbourg  
67500 HAGUENAU**

**Objet : Modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de Haguenau  
avis de l'État**

**PJ : - / -**

Vous m'avez sollicité par courriel daté du 25 novembre 2020, au titre de la consultation des personnes publiques associées dans le cadre de la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Haguenau.

Après analyse, j'émet un avis favorable à votre dossier.

Le Sous-Préfet

**Christian MICHALAK**